

Guatemala : Un syndicaliste arrêté pour avoir dénoncé des exactions du ministère de l'Environnement

2 août 2012 : L'arrestation injuste d'un dirigeant syndical au Guatemala a suscité une condamnation internationale du gouvernement du président Otto Pérez Molina. Le 30 juin dernier, Jacinto Boj Equite, secrétaire général du SITRAMARN (Syndicat des travailleuses et travailleurs du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du Guatemala) a été arrêté pour suspicion de vol de quatre bonbonnes d'eau.

Pour les organisations syndicales, les faits pointent vers une violation flagrante de la liberté syndicale. Boj Equite se trouvait parmi les chefs de file du mouvement de protestation qui a dénoncé les attaques du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et de son ministre en fonctions, Sergio Ruano, contre la stabilité de l'emploi et la liberté syndicale.

Le ministère a entrepris de muter des travailleuses et travailleurs syndiqués des bureaux de l'administration centrale vers d'autres départements du pays. Dans la plupart des cas, ce transfert implique des distances de plus de 200 kilomètres entre le lieu de résidence des personnes concernées et le nouveau lieu d'affectation, ce qui revient à un licenciement de facto. D'après des militants, ces manœuvres politiques ont clairement pour but d'affaiblir le SITRAMARN.

Le gouvernement a publié une déclaration concernant l'arrestation du syndicaliste où il se défend en affirmant : « Ce ministère et ses responsables soutiennent et estiment à sa juste valeur le travail de chacun et chacune de ses collaborateurs et collaboratrices et réitèrent que nulle action susceptible de nuire à leur stabilité et à leur harmonie ne sera tolérée. »

Dans une [lettre adressée au président Pérez Molina](#), la secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI), Sharan Burrow, demande instamment qu'il soit mis fin aux attaques contre le mouvement syndical guatémaltèque. Et Sharan Burrow d'avertir : « Nous tenons monsieur Sergio Ruano personnellement responsable de tout dommage physique ou de toute autre action susceptible de porter atteinte à la vie de Jacinto Boj Equite et des autres membres du syndicat. »